

Image not found or type unknown



Regroupement familial pour un salarié

Par **popo2011**, le **11/09/2015 à 10:42**

Bonjour,
Je suis un salarié en CDI(cadre),je voudrais demander un regroupement pour ma femme et mon fils de 4 ans ,de dispose d'un appartement de 42m2 très bien équipé(un salon et une chambre +cuisine +sale de bain +WC+ jardin de 65 m2).
Ma question: est ce que mon logement tel rempli les condition nécessaire pour le RF, ou devrais-je disposer d'une chambre supplémentaire? Merci
je suis en ZONE A.
Bonne journée